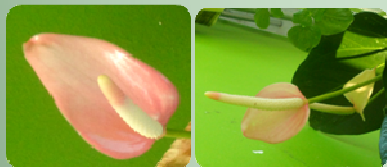




### CULTURE ANTHURIUM

-N°02 du 20 octobre 2014 -

Données : septembre 2014



### Le Résumé de situation de quelques ravageurs au sein des parcelles observées



#### Dans ce numéro :

✚ Quel temps pour ces prochains jours ?

✚ Les bactérioses de l'anthurium :

Elles gagnent du terrain, attention à la saison des pluies !!!

Nuisible	Espèce	Statut / Niveau de présence
Dépérissement de l'anthurium	<i>Xanthomonas axonopodis pathovar dieffenbachiae</i>	
Tâche bactérienne de l'anthurium	<i>Acidovorax anthurii</i>	

Niveau de présence : Aucun  Faible  Moyen  Fort

Retrouvez toutes nos éditions du BSV Guadeloupe sur :

<http://www.ctics-gp.com/>  
et  
<http://daaf971.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal>

### METEO en GUADELOUPE

#### Responsables de la rédaction :

Lucie AURELA  
Mail : [aurela.fredon971@orange.fr](mailto:aurela.fredon971@orange.fr)  
Christina JACOBY-KOALY  
Mail : [jacobyk.fredon971@orange.fr](mailto:jacobyk.fredon971@orange.fr)  
Franck VILLAGEOIS  
Mail : [villageois.f@guadeloupe.chambagri.fr](mailto:villageois.f@guadeloupe.chambagri.fr)

#### Comité de relecture :

CTCS - F. GROSSARD  
INRA - S. GUYADER  
SICA LPG - M. HERY  
DAAF/SPAVE - K. LOMBION et E. CABIROL  
Chambre d'Agriculture - J. OSSEUX  
CIRAD - JH. DAUGROIS

#### FREDON Guadeloupe

Jardin d'Essais  
BP 180  
97182 ABYMES CEDEX  
Tél. : 0590 23 93 34  
Fax : 0590 28 54 07

#### Prévisions météorologiques du 20 au 26 octobre 2014

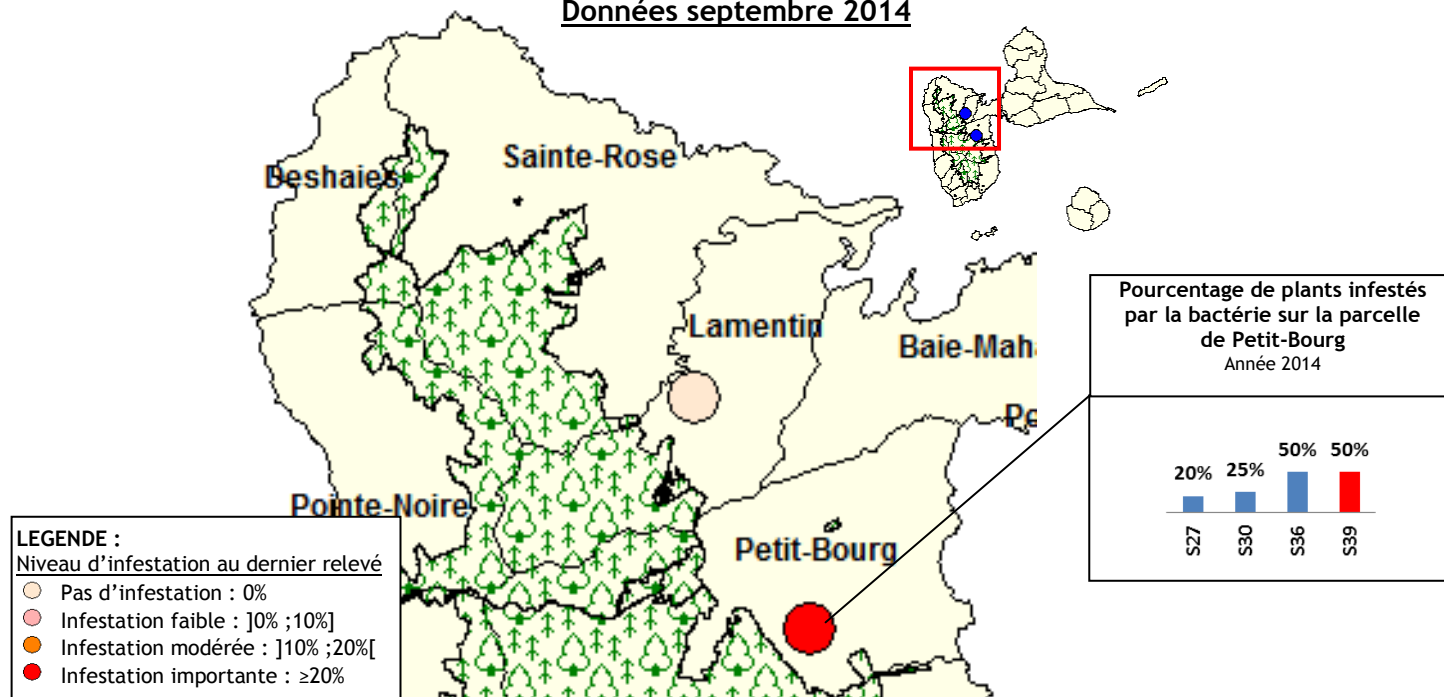
	Lundi 20 oct.	Mardi 21 oct.	Mer. 22 oct.	Jeudi 23 oct.	Vend. 24 oct.	Samedi 25 oct.	Dim. 26 oct.
Temps							
Température minimum	23°C	23°C	24°C	24°C	24°C	24°C	24°C
Température maximum	30°C	29°C	30°C	29°C	29°C	29°C	29°C

Source : <http://meteoguaadeloupe.free.fr>



### Dépérissement de l'anthurium (*Xanthomonas axonopodis* pathovar *dieffenbachiae*)

#### Cartographie du suivi du dépérissement de l'anthurium Données septembre 2014



Depuis le début du suivi aucun dépérissement causé par la bactérie « *Xanthomonas axonopodis* pv *dieffenbachiae* » n'a été constaté sur les anthuriums de la parcelle du Lamentin.

Sur la parcelle de Petit-Bourg, la bactériose gagne du terrain. La parcelle est très fortement touchée, (perte de 50% des plants).



Perte de 50% des plants :

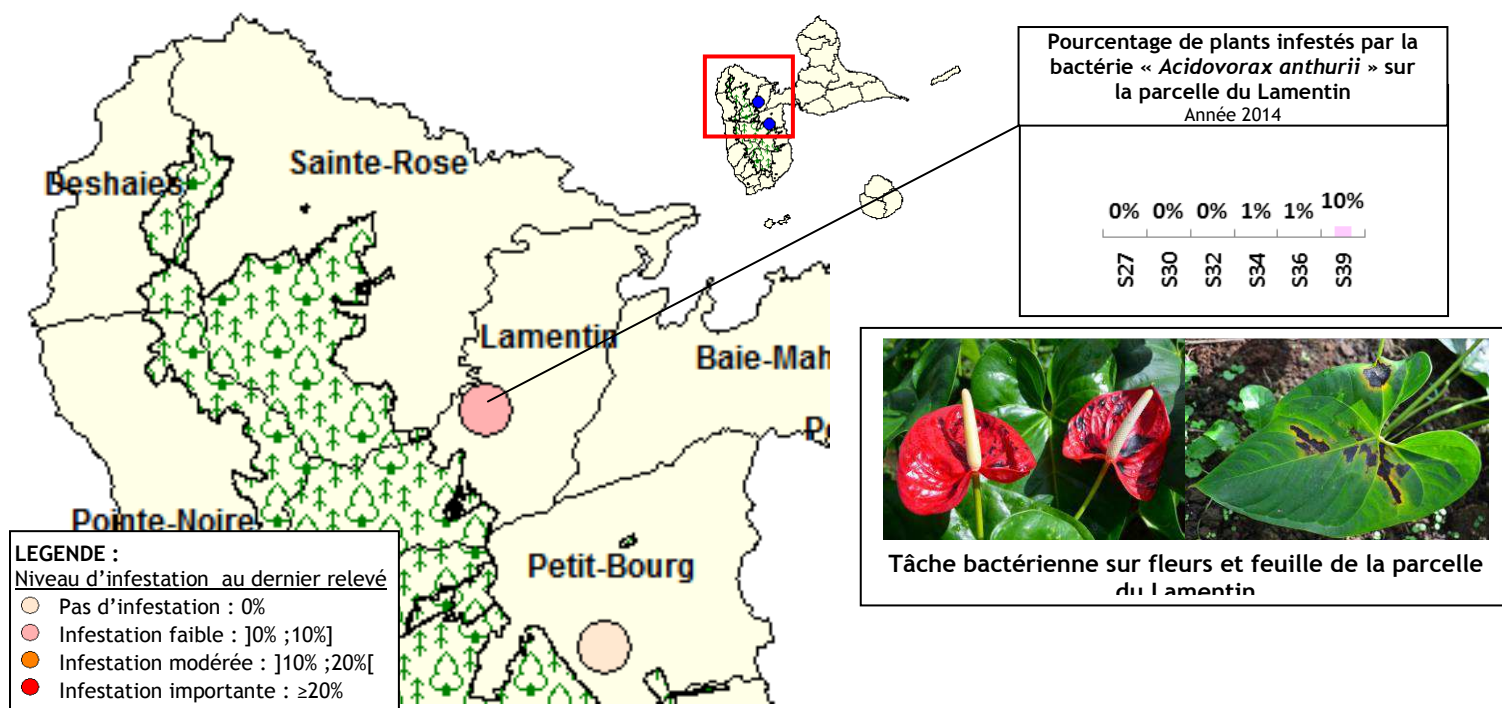
Les fortes pluies des mois d'août et de septembre ont favorisé le développement de la maladie. L'humidité, la non-observance des conseils de prophylaxie précautionnant l'utilisation d'outils, de vêtements et de bottes spécifique à chaque ombrière, ont été autant de causes responsables de l'extension de la contamination et de la persistance des foyers infectieux. Enfin, le terrain pentu, (>20%) facilite l'écoulement de l'eau contaminée et la dissémination rapide des bactéries.

Il est nécessaire de supprimer toutes les feuilles qui présentent des symptômes de la maladie (opération à réaliser en période sèche), en respectant les mesures de prophylaxie.



### Tâche bactérienne de l'anthurium (*Acidovorax anthurii*)

#### Cartographie du suivi de la tâche bactérienne de l'anthurium Données septembre 2014



Depuis le début du suivi, aucune tâche bactérienne due à « *Acidovorax anthurii* » n'a été observée sur la parcelle de Petit-Bourg.

Sur la parcelle du Lamentin, la contagion a repris à cause des abondantes pluies du mois de septembre. De nombreuses tâches, principalement, sur les feuilles plus âgées sont visibles. Ces tâches sont peu fréquentes sur les jeunes feuilles.

La progression rapide de l'infestation de la parcelle par la bactérie est constatée. Cette progression est provoquée par les éclaboussures suite à l'impact des gouttes d'eau et leur ruissellement sur les feuilles. La suppression des feuilles et fleurs atteintes doit impérativement être pratiquée pour circonscrire l'expansion de la bactériose. Le suivi de la parcelle doit être renforcé et permanent.

Sur cette même parcelle il a été observé la présence de quelques cochenilles farineuses.

La pluie ou les arrosages sont des vecteurs importants des bactéries, il est nécessaire de limiter voir d'éviter de pénétrer dans les ombrières contaminées par temps de pluie. Ces mesures prophylactiques doivent impérativement être respectées, ce sont pour l'instant les seules solutions qui permettent de limiter les dégâts causés par cette maladie.

# CULTURE anthurium

## RÉGION GUADELOUPE



### Dépérissement de l'anthurium « *Xanthomonas axonopodis pathovar dieffenbachiae* »

Sur anthurium, la maladie se manifeste essentiellement par des symptômes foliaires, avec dans un premier temps l'apparition de taches d'aspect huileux, d'une teinte vert-foncée, de forme étoilée, bien visibles sur la face inférieure du limbe, souvent en bordure du limbe ou des zones nécrotiques ou encore le long des nervures. Ces taches évoluent en chlorose puis nécrose visible sur les deux faces du limbe.

A ce stade, les taches d'aspect grasseux sont souvent réparties sur le pourtour des zones nécrotiques.

### Tâche bactérienne de l'anthurium « *Acidovorax anthurii* »

Cette bactériose présente des symptômes le plus souvent localisés sur les feuilles et les fleurs.

Le plant est rarement complètement atteint.

#### Symptômes sur feuille (photo 1):

Face inférieure du limbe, présence de taches d'aspect huileux vert bouteille, soit en bordure du limbe, soit le long des nervures, et évoluant en taches noires nécrosées;

Taches noires nécrosées bordées d'un halo jaune assez mince en face supérieure du limbe et d'une marge d'aspect huileux en face inférieure.

#### Symptômes sur fleur (photo 2):

Nécroses partielles de certaines fleurs, quelquefois avant leur développement complet ;

Taches noires bordées d'un halo violet.



Crédit photo : Franck VILLAGEOIS, chambre d'agriculture 971



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. Nous nous dégageons de toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invitons à prendre toutes les décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletin d'information technique ou de conseils obtenus auprès des techniciens.

**Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.**